

Impressum

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Hochparterre : Zeitschrift für Architektur und Design**

Band (Jahr): **15 (2002)**

Heft [5]: **Qualité de l'habitat : une mission pour les communes**

PDF erstellt am: **19.09.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

<http://www.e-periodica.ch>

Ce que l'Association suisse pour l'aménagement national VLP-ASPAN peut vous apporter :

L'Association suisse pour l'aménagement national VLP-ASPAN est une association sans appartenance politique destinée principalement aux cantons, communes et spécialistes de l'aménagement du territoire. Elle se veut une plate-forme d'information, de discussion et de perfectionnement en la matière. Elle est organisée de manière fédéraliste, en sections régionales et cantonales.

Le fait que le sol ne soit pas extensible à souhait, la croissance rapide de la population ainsi que la fragilité de la nature rendent indispensable une utilisation mesurée du sol et une occupation du territoire propre à garantir un développement harmonieux de l'ensemble du pays. La relative exigüité de notre pays ne permet pas de répondre aux souhaits particuliers de chacun ; elle requiert en revanche un aménagement orienté vers un développement à long terme, à même de résoudre de manière démocratique et par les instruments juridiques existants les conflits pouvant intervenir entre les exigences de l'habitat, du travail, des transports et de la nature. La difficulté à concilier, par exemple, l'exploitation d'aéroports ou d'autres grandes installations de transport avec un espace de vie déjà densément utilisé rend compte de l'enjeu d'une telle tâche. L'objectif est d'établir un équilibre stable à long terme entre les demandes de l'économie, de la population et de l'environnement.

L'aménagement du territoire constitue une tâche publique. La Confédération, les cantons et les communes assument conjointement la responsabilité d'un développement répondant de la manière la plus adéquate possible aux besoins des différents partenaires et collaborent de manière étroite. L'ASPAN soutient cette action :

- ▶ En mettant gratuitement à disposition de ses membres un service de documentation performant qu'ils peuvent consulter pour toute demande d'informations, de conseils ou de recherche.
- ▶ En informant régulièrement ses membres des derniers développements en matière d'aménagement du territoire (informations VLP-ASPAN, site internet www.vlp-aspan.ch, brochures, recueil de jurisprudence, commentaire de la loi sur l'aménagement du territoire et autres guides, etc.)
- ▶ En proposant de nombreuses offres de formation (voir www.vlp-aspan.ch, rubrique « Agenda »).
- ▶ Les collaborateurs et collaboratrices de l'ASPAN participent à des manifestations dans l'ensemble de la Suisse et y présentent des exposés sur les thèmes d'actualité ; ils prennent part également à diverses commissions d'experts.
- ▶ Elle a également le souci de sensibiliser le Parlement, les médias ou les écoles aux tâches de l'aménagement du territoire et met à disposition pour ce faire des moyens d'information appropriés.
- ▶ Elle veille en outre à ce que l'aménagement du territoire pratiqué en Suisse soit aussi compris à l'étranger.

Etes-vous intéressé par le travail de l'ASPAN ? N'hésitez pas à nous contacter pour toute question ou demande d'information complémentaire.

VLP-ASPAN

Seilerstrasse 22, 3011 Berne

Tél. 031 380 76 76, fax 031 380 76 77

E-mail : info@vlp-aspan.ch

Impressum

Idee et rédaction: Kobi Gantenbein, Hochparterre, Rudolf Muggli, VLP-ASPAN
Production: Sue Lüthi | Design: Nicola Lengsfeld | Traduction: Nicole Viaud

Litho: Paul Friedlos Druckorganisation, Siebnen | Impression: Südostschweiz Print, Coire

Couverture: Hinderbank, Photos: Jacqueline de Sá

Un numéro hors-série réalisé par Hochparterre à l'intention de l'Association suisse pour l'aménagement national VLP-ASPAN

© Hochparterre, Ausstellungsstrasse 25, 8005 Zürich, 01 444 28 88, info@hochparterre.ch